

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 02778
Numéro SIREN : 502 313 257
Nom ou dénomination : THERMO-FLUIDES

Ce dépôt a été enregistré le 27/08/2019 sous le numéro de dépôt 100611

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 27-08-2019

N° DE DEPOT : 2019R100611

N° GESTION : 2008B02778

N° SIREN : 502313257

DENOMINATION : THERMO-FLUIDES

ADRESSE : 68 boulevard de Port Royal 75005 Paris

DATE D'ACTE : 15-08-2019

TYPE D'ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire

NATURE D'ACTE : Transfert du siège social



THERMO-FLUIDES

Société à responsabilité limitée à associé unique
Au Capital de 7000 euros
Siège social : 4 rue des Lyonnais 75005 Paris
RCS de Paris 75

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 15 AOUT 2015

L'an 2019, le 15 Aout à 10 heures. L'associé unique de la société est réuni en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, à l'effet de se prononcer sur les résolutions suivantes :

1- Première résolution

L'assemblée des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de transférer le siège de la société du 4 rue des lyonnais 75005 Paris au 68 boulevard de Port-Royal 75005 Paris, à compter du 1^{er} Septembre 2019.
Cette résolution est adoptée à l'Unanimité.

2- Deuxième résolution

En conséquence de la décision de transfert du siège social, l'article 4 des statuts est modifié ainsi qu'il suit :
Le siège social est fixé à Paris (75005), 68 boulevard de Port-Royal.
Le reste de l'article restant inchangé
Cette résolution est adoptée à l'Unanimité.

3- Troisième résolution

L'assemblée des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées.
Cette résolution est adoptée à l'Unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée ce jour à 11h00

Slaheddine El Mabrouk

Gérant THERMO-FLUIDES

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 27-08-2019

N° DE DEPOT : 2019R100611

N° GESTION : 2008B02778

N° SIREN : 502313257

DENOMINATION : THERMO-FLUIDES

ADRESSE : 68 boulevard de Port Royal 75005 Paris

DATE D'ACTE : 15-08-2019

TYPE D'ACTE : Statuts mis à jour

NATURE D'ACTE :

THERMO-FLUIDES
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 7000€
Siège social : 4 rue des Lyonnais- 75005 PARIS

Le soussigné :

Monsieur EL MABROUK Slaheddine domicilié 4 rue des Lyonnais- 75005 PARIS, né le 11 juin 1977 à Kheireddine (TUNISIE) a établi ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée dont le gérant est l'associé unique.

Statuts

Article 1^{er}

Forme

La société est à responsabilité limitée.

Article 2

Objet

La société a pour objet le conditionnement d'air.

Il s'agira d'étudier et installer des réseaux aérauliques et hydrauliques ainsi que différentes composantes (climatiseur type split, centrale de traitement d'air dans les espaces public ou chez les particuliers...)

La société sera également chargée de la maintenance de ces installations de conditionnement d'air et de leur dépannage

Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Enregistré à : S.I.B. 6EME ODEON / SERVICE ENREGISTREMENT
Le 14/02/2008 Bordereau n°2008/181 Case n°48 Ext 2113
Enregistrement : 0 € Pénalités :
Total liquidé : zéro euro
Montant reçu : zéro euro
L'Agent

SEM



Article 3

Dénomination

La dénomination sociale est : THERMO-FLUIDES.

Dans tous les actes et documents émanant de la société, cette dénomination doit être précédée ou suivie immédiatement des mots « société à responsabilité limitée » ou des initiales « EURL » et de l'énonciation du capital social.

Article 4

Siège social

Le siège social est fixé au 68 Boulevard de Port Royal 75005 PARIS

Il peut être transféré par décision de l'associé unique.

Article 5

Durée

La société a une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Article 6

Apports

Monsieur EL MABROUK apporte et verse à la société une somme totale de 7000 (sept mille) Euros.

La somme totale versée, soit 7000€ a été déposée au crédit d'un compte bancaire.

Article 7

Capital social et parts sociales

Le capital est fixé à la somme de 7000(sept mille)€.

Le capital est divisé en 100 parts égales d'un montant de 70€ chacune, intégralement libérées.

Article 8

Gérance

La société est gérée par son associé unique, Monsieur EL MABROUK Slaheddine.

Article 9

Décisions de l'associé

L'associé unique exerce les pouvoirs et prérogatives de l'assemblée générale dans la société pluripersonnelle.

Ses décisions sont répertoriées sur un registre coté et paraphé. Il ne peut en aucun cas déléguer ses pouvoirs.

Article 10

Exercice social

Chaque exercice social a une durée de douze mois qui commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Article 11

Comptes sociaux

Le rapport de gestion, l'inventaire et les comptes annuels sont établis par l'associé unique gérant. Leur dépôt au registre du commerce et des sociétés dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice vaut approbation des comptes.

Article 12

Actes accomplis pour le compte de la société en formation

L'état des actes accomplis pour le compte de la société en formation a été annexé aux statuts. La signature de ceux-ci emportera reprise de ces engagements par la société, lorsque celle-ci aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Article 13

Frais/formalités de publicité

Les frais afférents à la constitution des présents statuts et de leurs suites seront pris en charge par la société.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité.

Fait à *Paris*

Le *23/01/08*

En six exemplaires.

Signature de l'associé



SEM